

Date de réunion	17/10/2024	Lieu de réunion	Salle du Conseil
Début de réunion	13H30	Fin de réunion	15 h00

Ordre du Jour :

- ✚ Validation du compte rendu de la réunion du 18 juin 2024
- ✚ ACTIVITE et TARIFS 2025
- ✚ Retour sur Audit EHPAD
- ✚ Point Qualité
- ✚ Point vaccination
- ✚ Médiation consommation (mise a jour règlement de fonctionnement)
- ✚ Commissions menu et animation
- ✚ FEI
- ✚ Questions diverses

Date de la prochaine rencontre : décembre 2024

Textes de référence

- ❖ Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
- ❖ Article L.311-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles
- ❖ Décret n°2005-1367 du 2 novembre 2005 portant modifications de certaines dispositions du code de l'action sociale et des familles (partie réglementaire) relatives au conseil de la vie sociale et aux autres formes de participation institués à l'article L. 311-6 du code de l'action sociale et des familles.
- ❖ Articles D.311-4 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles
- ❖ Décret n°2022-688 en date du 25 avril 2022 apportant des modifications dans la composition, le fonctionnement et les compétences des Conseils de la Vie Sociale dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

Le Quorum étant atteint Mme Loquet ouvre la séance et remercie l'ensemble des participants de leur présence.

Mme Loquet demande si chacun a reçu le compte-rendu de la dernière séance du 18 juin 2024 et s'il y a des remarques.

Les membres n'ayant pas de remarque, le compte rendu est validé, elle propose d'aborder le premier point à l'ordre du jour.

Les résidents qui l'ont souhaité ont participé à une réunion « pré-CVS » afin de permettre une meilleure appropriation des points évoqués.

COMPOSITION DU CONSEIL DE VIE SOCIALE

Président : M. CRAS Arthur

Vice-Présidente : Mme Eliane DOUCHET

Représentants des résidents :

Titulaires :

Mme Eliane DOUCHET

Mr FOREST René

M. BETRANCOURT Maurice

Suppléants :

M. Serge PLAGLIAI

Mme Colette WILCOT

M. SMOLNICK Florian

Représentants des familles :

Titulaires :

M. Arthur CRAS

(époux Mme Suzette CRAS)

M. Jean-Pierre BLOIS

(frère Mme Jeannine LEMAY)

Suppléants :

M. BUSIGNY Jacques

(époux de Mme BUSIGNY)

Mme CHAMPAGNE MICHOT

(fille de Mme CHAMPAGNE
Genneviève)

Représentant du personnel :

Mme Gwendoline PARSY

Représentant de l'organisme gestionnaire :

Mme Nathalie LOQUET Attachée d'administration

Représentant des mandataires judiciaires à la protection des majeurs :

Mme Maëlle DURAND

Représentant des bénévoles accompagnant les personnes :

Mme GLANDIER Elisabeth

Représentant des membres de l'équipe médico-soignante :

Mme Aurélie VAILLANT

Médecin coordonnateur :

Monsieur le Docteur Yann LE VIGOUROUX

Représentant du Conseil municipal (facultatif):

Mme Colette SALADIN, Adjointe aux affaires sociales

Mme Nathalie BOILEUX, Conseillère municipale

Accueil de nouveaux représentants des familles, suite au départ de Monsieur CRAS Arthur, de mr BLOIS Jean Pierre, en leur qualité de représentants des familles, nous souhaitons la bienvenue à Mr FLAHAUT et mr SPARTY et Mme DUFOUR Sylvie.

Suite à la démission de mr CRAS, nous devons un Président au sein des membres du CVS représentant des familles ou des résidents.
C'est Mr FOREST René qui est désigné.

ACTIVITE 2025 / TARIFS prévisionnels 2025

105 chambres dont 103 sont destinées à l'hébergement permanent de résidents dépendants.
2 chambres destinées à l'hébergement temporaire dont une à l'hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation.

La proposition des tarifs pour l'année 2025 tient compte d'une situation financière dégradée, du plan de retour à l'équilibre prévisionnel, des augmentations sur les trois groupes fonctionnels, et du dispositif dit tarif différencié applicable au 01/01/2025.

Le nombre de journées prévisionnelles pour le calcul du prix de journée 2025 est retenue à hauteur de 92.7 %, soit un nombre de journées de 34 878.

La moyenne triennale d'occupation est de 37 165 journées, cependant il convient d'être prudent sur le taux d'occupation prévisionnel, le choix est fait de se baser sur le taux accorder de 2024 par le Département (soit 92.7%) afin d'éviter un décalage entre les prestations proposées et le tarif.

Ce taux d'occupation permet de monter le prix de journée de manière de 64.09 à 66.40 euros par jour, soit 2.31 euros d'augmentation soit 71.61 euros par mois.

Selon l'agence nationale de la performance des établissements sanitaire et médico-sociaux (ANAP – documents joints) la mise en place d'un tarif différent aux nouveaux arrivants à compter du 01/01/2025 est potentiellement une source de recettes supplémentaires. Ce tarif différencié du tarif aide sociale du département est calculé avec un pourcentage d'augmentation du tarif aide sociale, par exemple si l'établissement choisi d'appliquer ce tarif au 01/01/2025, les résidents arrivant après cette date et non bénéficiaires de l'aide sociale au logement se verraient appliquer une majoration par rapport au tarif des résidents présents avant le 01/01/2025.

Par exemple pour un tarif aide sociale de 66.40 euros, une majoration de 5% porterait le tarif hébergement à 69.70 euros applicable au 01/01/2025.

L'annexe à l'EPRD 2025 n° 4A, concernant l'activité prévisionnelle des établissements mentionnés aux I et II de l'article L313.12 du code de l'action sociale et des familles, sera transmise sur la plateforme de la CNSA prévue à cet effet le 31/10/2025.

Les dépenses afférentes au fonctionnement

Depuis 2022, chaque poste de dépense a été examiné afin de contenir les charges qui pèsent sur le fonctionnement de l'Etablissement.

Notamment les dépenses courantes mais indispensables au fonctionnement qui sont soumises à concurrence quel qu'en soit le montant.

Des consignes d'économie d'énergie ont été données au personnel en matière d'électricité et d'utilisation de consommables.

Les déchets alimentaires sont pesés et les quantités ajustées au mieux.

Il est à rappeler à chacun que la moindre économie est bénéfique.

Cependant, certaines charges du GR1 sont exponentielles, le coût de l'électricité, bien que, encadré par un marché auprès de UNIHA, (grâce à la direction commune avec le CHSA, nous avons pu adhérer à ce marché), au 01/01/2023, sont insupportables pour l'EHPAD, un coût de 227 128.00 euros est estimé pour l'année 2025

Le marché de l'alimentation a subi une hausse de 4.5% soit une dépense supplémentaire de + 8325.00 euros.

Le marché du bionettoyage a été revalorisé à hauteur de 2.5% soit une dépense supplémentaire de : 7 280.00 euros

Le montant des charges afférentes à l'exploitation courante est estimé à 963 617.40 euros. Soit une baisse de nos dépenses de plus de 9% par rapport aux dépenses de 2023.

Dépenses afférentes au personnel

La prévision de charges de personnel pour 2025 s'élève à 3 686 773.75 euros soit une baisse de - 4.97% qu'il faudra réaliser par rapport aux dépenses de 2023.

Cependant l'absentéisme important ne permet pas de mettre en place une prévision fiable sur les besoins en personnel de remplacement. Ce qui rend incertains le montant des dépenses de personnels.

Le rapport d'audit du cabinet stratélys prévoit certaines mesures d'économies en lien avec la masse salariale, dont la suppression de poste comme le coiffeur, une animatrice, la secrétaire médicale, un ouvrier technique, l'externalisation du service cuisine ou la diminution des poste administratifs.

Une étude est actuellement en court afin de déterminer les mesures qui seront retenues de façon à ne pas baisser la qualité des prestations dues aux résidents tout en optimisant nos ressources.

Ces mesures seront proposées au prochain Conseil.

Les dépenses afférentes à la structure

Ces dépenses sont variables en fonctions des amortissements de l'année en cours, le montant total de ce groupe est de 1 301 467.16 euros dont 699 752.00 euros dotés aux amortissements.

Le montant des intérêts des remboursements des emprunts s'élève 382 500.00 pour l'année 2025.

Montant inscrit en dépenses à l'EPRD 2025 pour le budget EHPAD :

En section d'exploitation : 5 951 858.31 euros

Pour le calcul du prix de journée les dépenses nettes s'élèvent à 2 315 674.40 euros

Les recettes sont à ce jour en cours de projection et seront soumises à l'approbation des autorités de tutelle.

Les membres du CVS

AUDIT COMPLET DU CABINET SRATELYS

Les experts désignés par le cabinet Stratélys ont rendu un rapport sur l'audit des pôles suivants :

- Audit de la gouvernance
- Audit des organisations
- Audit financier

Ce rapport a été présenté en réunion commune avec le Conseil Départemental et l'ARS Hauts de France, en date du 17 septembre 2024, une réunion de travail avec la gouvernance de l'établissement a permis d'établir les pistes d'amélioration à mettre en place les économies potentielles et les actions qui nous permettront de rétablir une situation financière stable.

Un plan d'action sera établi puis présenté en CSE et validé en conseil d'administration dès sa finalisation.

CPOM 2024/2029

Directement en lien avec l'évaluation externe de la qualité des services de l'établissement prévue les 14 et 15 janvier 2026, la signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens est fixé au 31/12/2024.

Les principes de la contractualisation actualisée : Le CPOM est un document stratégique de pilotage interne qui constitue un levier de l'amélioration de la qualité et de la sécurité de l'accompagnements dans le cadre d'une dimension pluriannuelle favorable à la gestion de projets.

La négociation d'un CPOM « Socle » la base du contrat, dite base zéro est définie par les moyens attribués en année N-1 qui subissent un taux d'évolution fixé chaque année pour une durée de 5 ans.

Quels sont les négociations possibles : les coupes Pathos et Aggir sont les principaux leviers, ces coupes sont réalisées en début de CPOM puis à mi-parcours

Les clauses du CPOM

Annexe 1: Synthèse du diagnostic partagé et des engagements du CPOM

Annexe 2: Contrat d'engagement républicain (pour les ESMS privés non lucratifs)

Annexe 3: Dotation globale commune – Base Zéro (base 2024)

Annexe 4: PGFP

Annexe 5 : Objectifs d'activité accueil de jour / hébergement temporaire / Accueil modulable

Annexe 6 : Tableau des indicateurs de suivi

Ce document et ses annexes seront transmis sur l'espace collaboratif de travail dédié « RESANA » vers la fin novembre afin de laisser un délai de négociation avant le 31/12/2024.

✚ Médiation de la consommation

L'établissement a signé une convention auprès de l'Association des Médiateur Européens Conso. Dans le cadre de l'institution de la médiation de la consommation, médiation conventionnelle prévue au titre 1er « Médiation » du livre VI « règlement des litiges » du code de la consommation, l'article L.612-1 du code de la consommation a reconnu le droit pour tout consommateur de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation (personne physique ou morale) en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel.

L'AME Conso désigne un membre médiateur, personne physique, pour le secteur du professionnel intégré à la présente convention en son annexe 1 dont le professionnel déclare avoir connaissance.

Le consommateur ayant un litige avec un professionnel, peut saisir l'AME Conso :

Soit par internet (<https://www.mediationconso-ame.com>) en complétant le formulaire dédié à cet effet mis à sa disposition, accompagné des documents étayant sa demande.

Soit par courrier postal : AME Conso, 197 boulevard Saint-Germain 75007 PARIS, accompagné des documents étayant sa demande.

La convention reste disponible à la demande.

✚ Commissions menu et animation

Commission animation

La séance débute à 14h00 avec les résidents du quartier de l'Ostrevant, de l'Escaut, du Moulin, des Froges, de l'allée des étangs et du parc. L'animatrice salue l'ensemble des résidents et les remercie pour leur présence.

Elle rappelle le Rôle et l'objectif de de la commission animation :

- Organiser un temps d'échange avec les animateurs, les membres du personnel et les résidents.
- Rétrospective des 3 derniers mois
- Evaluer les désirs des résidents et élaborer les animations du trimestre à venir
- Evaluer la satisfaction des résidents
- Elaborer le planning d'animation prévisionnel (choix des festivités, des intervenants extérieurs, des rencontres inter établissement, intergénérationnelles...)
- Présenter les nouveaux résidents et/ou bénévoles

1) Rétrospective des 3 derniers mois :

L'animatrice rappelle aux résidents les événements du trimestre passé :

Juillet :

02/07 : Journée à la mer à Malo les Bains

04/07 : Messe

05/07 : Médiation animale

10/07 : Fêtons les anniversaires du mois autour d'un concert avec David

12/07 : Médiation animale

14/07 : Concert avec Salvatore

15/07 : Friterie dans les jardins

18/07 : Olympiades avec les enfants de Marquette

19/07 : Lecture animée par Christelle et Wendy de la médiathèque

Semaine à thème : Guinguette

22/07 : Quiz sur la Picardie

23/07 : repas à thème « Guinguette » avec concert l'après-midi et repas détente au PASA pour les résidents en texture adaptée

25/07 : Olympiades inter établissement avec l'EHPAD de Féchain et de Saint Amand

26/07 : Petit déjeuner « Guinguette »

Goûter pour le départ de Flore pour un rapprochement familial

Aout :

01/08 : Messe mensuelle

08/08 : Sortie au Fleury reportée

09/08 : Médiation animale

14/08 : Fêtons les anniversaires du mois autour d'un concert avec David

23/08 : Médiation animale

Semaine à thème Ligérienne

26/08 : A la découverte de la Loire et de ses traditions

27/08 : Repas à thème « La Loire » et nous l'avons fêté avec les Emerveilleurs, autour de contes et de danses

28/08 : Testons nos connaissances sur la Loire

29/08 : A la conquête des châteaux

30/08 : Petit déjeuner Ligérien chez César

31/08 : Concert avec Eric

Septembre :

03/09 : Remise du lot du CEPIAS (centre de prévention des infections liés aux soins) pour notre participation au concours à l'hygiène des mains

05/09 : Messe mensuelle

06/09 Médiation animale

10/09 : Groupe d'expression sur les bienfaits de l'Ostéopathie

11/09 : Fêtons les anniversaires du mois autour d'un concert

12/09 : Equithérapie

13/09 : Médiation animale

16/09 : Chantons avec Laurent, le guitariste de Dronsart

17/09 : Friterie dans les jardins

18/09 : commission animation

20/09 : courses mensuelles

Après-midi convivial à l'occasion de la journée contre la lutte de la maladie d'Alzheimer

Semaine à thème, Fêtons la Provence Alpes Côte d'Azur

23/09 : A la découverte de la Provence et de ses traditions

24/09 : Repas à thème « Alpes Côte d'Azur » avec concert et repas détente au PASA pour les résidents en texture adaptée

25/09 : Testons nos connaissances sur la région

26/09 : Lecture animée par Christelle et Wendy de la médiathèque

Equithérapie

27/09 : Petit déjeuner Aquitain chez César

28/09 : Concert avec Séverine

2) Evaluer la satisfaction des résidents sur les animations :

Les résidents présents apprécient l'ensemble des animations proposées. Les concerts proposés pour les repas à thème sont toujours appréciés, avec Gérard et Claudia ainsi que l'ensemble des

intervenants. Ils aiment la diversité des intervenants. Les différents liens tissés avec les différentes associations de la ville sont toujours appréciés telles que l'école de musique, la chorale d'un seul chœur, la chorale de Lieu Saint Amand, Bouchain patrimoine, un repas par jour, la médiathèque, Guitare en chœur, les clubs de marche, les différentes écoles et les résidents souhaitent donc maintenir ces liens.

L'atelier Atout âge se déroule tous les jeudis matin soit à l'Ehpad, soit à la crèche ou encore à la résidence de l'Ostrevent. L'atelier « Vie ta mine sportive » du mardi matin en collaboration avec Anais, l'ergothérapeute est toujours un succès. On note toujours une augmentation de la participation des résidents. La balade des Dronsinois a été instauré également chaque jour à 11h30 afin de répondre au mieux aux recommandations des 20 minutes de sport par jour. Une danse adaptée est mise en place également juste avant le goûter, sans compter les interventions des bénévoles sportifs chaque mois.

L'ensemble des demandes faites lors de la dernière commission animation ont été réalisées. Les résidents sont unanimes sur le maintien du loto le samedi, suite à leur demande lors des dernières commissions « animation ». Les résidents apprécient également les concerts donnés le weekend ou lors de fête spéciale comme la fête des mères ou des grands-mères.

En ce qui concerne les activités, les résidents se rappellent de ceux mentionnées ci-dessous :

- Jeux de société
- Jeux de mémoire
- Ateliers sportifs (Volley, Basket, Molky, pétanque, foot)
- Atelier Vie ta mine sportive
- Effleurage des mains
- Atelier Espace Beauté
- Atelier jardinage
- Activités manuelles et les préparations au repas à thème
- Expressions corporelles
- Ateliers couture et tricot avec la confection de sacs ou autres à la demande des résidents
- Atelier avec les enfants
- Borne méli-mélo
- La chorale
- L'intervention de la médiathèque
- Les séances « cinéma »
- Les documentaires sur les différentes régions proposés lors des semaines à thème
- Atelier pâtisserie avec nos voisins de la résidence le mercredi

3) Désirs des résidents et leurs souhaits pour les animations à venir :

Madame Delfolie demande à l'ensemble des résidents ce qu'ils aimeraient mettre en place sur les mois à venir, beaucoup d'idées ainsi que de sorties en ressortent :

- Ateliers culinaires
- Chants avec Laurent à la guitare
- Friterie dans les jardins
- Les échanges avec la médiathèque
- Visite du centre historique minier de Lewarde
- Crêpes party
- Concerts
- Orgue de barbarie pour Noël
- Venue du Père Noël comme chaque année
- Chorale de Bouchain ou de Lieu Saint Amand
- Le club de danse de salon

Planification des animations pour la période automnale :

- Semaine bleue avec diverses animations (du 30 septembre au 04 octobre)
- Semaine du gout avec diverses dégustations au programme (du 14 au 18 octobre)
- Fête d'Halloween avec nos P'tits loups filous et nos voisins de la résidence
- Sortie au Fleury si le temps le permet
- Sortie au centre historique minier de Lewarde
- Festivités pour les fêtes de fin d'année

Pour rappel :

1^{er} lundi de chaque mois atelier équilibre avec Anaïs ergothérapeute à l'allée des étangs et du parc

3^{ème} jeudi de chaque mois, lecture animée par Christelle et Wendy de la médiathèque

2^{ème} mercredi de chaque mois, fêtons les anniversaires du mois avec un intervenant musical

4^{ème} mardi du mois : Repas à thème avec concert l'après midi

4^{ème} mardi du mois : Repas détente au PASA pour les résidents en texture adaptée

4^{ème} vendredi du mois : Petit déjeuner à thème au restaurant chez César

1^{er} jeudi du mois, messe en salle d'animation

Jeudi matin : échanges intergénérationnels avec les P'tits loups filous

2^{ème} et 4^{ème} vendredi de chaque mois, médiation animale

2^{ème} jeudi du mois, équithérapie

4) Les nouveaux résidents arrivés à l'EHPAD sur le trimestre :

Mme Bacquet Chantale, M Devemy Guillaume, M Heysk Claude, M Murzin Michel, Mme Cornu Rose, Mme Defaut Jeanne

Commission menu

La cuisinière, contremaître en cuisine accompagnée d'une animatrice ouvrent la séance à 11h40 nous avons servi un apéritif ce qui a fait plaisir aux résidents.

La commission menu a lieu au grand restaurant.

La cuisinière fait un tour de chaque table et demande aux participants s'ils ont des remarques à signaler.

A la dernière commission menu, il avait été demandé du poulet fumé entier mais ne pouvant satisfaire les résidents car je n'ai pas eu possibilité d'en avoir donc nous l'avons remplacé par du jambon de poulet fumé qui a plu malgré tout

Les résidents trouvent toujours les menus équilibrés.

Les repas à thèmes passés ont été appréciés.

Les fruits proposés sont appréciés et toujours en demande.

Certains résidents trouvent que les assiettes sont trop copieuses et d'autres pas assez, je leur suggère qu'il ne faut pas hésiter à demander avant de servir l'assiette.

Les gâteaux d'anniversaire sont toujours appréciés.

Les résidents demandent d'épaissir un peu plus les soupes le soir et ne veulent plus de quenelles.

Demande de rôti de bœuf au menu ce dimanche avec des frites.

1.SUGGESTION

Demande de soupe à l'ail soupe à l'oignon saumon fumé, bouchée à la reine, coquille St Jacques, canard à l'orange, gâteau polonais, de l'andouille en entrée des beignets aux pommes, du raisin des steaks dans la bavette.

Pour les menus d'hiver, il a été demandé du couscous, cassoulet, choucroute, potée au chou, chou rouge, bourguignon, ragout de mouton aux navets, purée de pois cassé, épinard, tripes.

2 Qu'avez-vous retenu ?

Positif :

Les résidents ont constaté que les repas étaient variés et équilibrés, et que dans l'ensemble les résidents sont satisfaits et remarquent que les repas ont bon goût et sont bien assaisonnés.

Les résidents apprécient la commission menu le midi avant le repas.

Négatif :

Pour les steaks de bavette, il est dommage pour les résidents de ne pas pouvoir faire saignants, la température serait trop basse pour l'hygiène alimentaire.

3 : Points à aborder

La cuisinière propose aux résidents de faire le point et de ne pas hésiter à faire des propositions tout au long de l'année même en dehors des commissions menus.

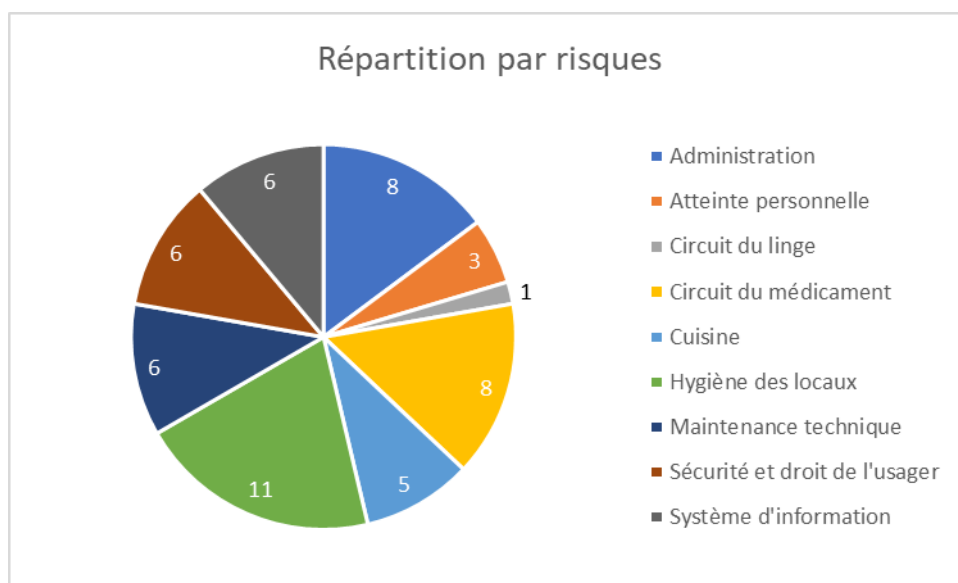
Les menus actuels seront encore en service pendant 1 mois avant de passer aux menus d'hiver.

La cuisinière remercie l'ensemble des participants et clôture la séance à 12h10.

✚ FEI / point qualité

Point FEI :

65 évènements indésirables déclarés depuis le 1^{er} janvier



2 événements indésirables graves déclarés depuis juin :

- Problématique de lecture sur l'ordonnance d'entrée d'une résidente au niveau des dosages → inversion avec la pharmacie jusqu'à ce que la pharmacie reçoive l'ordonnance → absence de conséquences
- Inversion de deux piluliers lors de la distribution → absence de conséquences pour le résident

Les événements ont été analysés collectivement.

Plaintes et réclamations :

Suivi des plaintes et réclamations

Date de réception de la plainte	Provenance	Motif	Suites données	Date de réponse
26/07/2024	Cahier des plaintes et réclamations	Prise en charge d'une résidente (coucher tôt, sans dentier ni accès à l'eau)	Réponse dans le cahier	30/07/2024
30/07/2024	Téléphone	Propos inadaptés d'un agent envers une résidente	Rencontre de la famille + rencontre de l'agent et mise en place d'actions d'amélioration	30/07/2024
03/08/2024	Cahier de remarques et suggestions	Absence de proposition de soins de pieds à une résidente	Réponse dans le cahier	05/08/2024
17/07/2024	Mail	Problématique autour de la délivrance d'un produit pharmaceutique	Réponse par mail	17/07/2024

Point questionnaire de satisfaction des résidents : document joint

Bienveillance : Un comité bienveillance et éthique est en place dans l'établissement depuis avril 2024. Des référents ont été nommés. L'objectif de ce comité est de pouvoir échanger sur les pratiques en termes de bienveillance et d'éthique. Une charte de bienveillance a été réalisée. Les référents ont également travaillé sur une cartographie des risques de maltraitance. Des actions d'amélioration vont être présentées en comité bienveillance et éthique pour validation.

Visite d'évaluation :

L'établissement passera sa visite d'évaluation HAS les 14 et 15 janvier 2025. Un entretien avec le CVS aura lieu pendant ses deux jours. Dès le planning disponible, nous informerons les membres du CVS afin de pouvoir être présents pour cet entretien. Une auto-évaluation de l'EHPAD est également prévue les 12 et 13 novembre 2024.

Rédacteur(s)
Nathalie LOQUET

